



Nom du club* :

N° d'affiliation du club* :

IDENTITÉ

NOM** : NOM Naissance : Sexe* : M F

Nationalité** :

PRÉNOM** : Né(e) le* : / / à CP* : Ville de naissance* :

Adresse (1)* : CP* : Ville* :

Pays de résidence* : Email* (1) : mobile*

Téléphones : fixe mobile*

(1) Je fournis (ou mon représentant légal) une adresse postale et une adresse électronique auxquelles me seront envoyées des communications officielles notamment celles prévues par le règlement disciplinaire de la FFF ainsi qu'un lien pour activer mon espace personnel sécurisé (Mon compte FFF - <https://mon-compte.fff.fr>) afin de prendre connaissance de mes éventuelles sanctions disciplinaires. A défaut, j'accepte expressément que les adresses de mon club soient utilisées pour mes communications officielles.

CATÉGORIES)

Demande une ou des licences de types (plusieurs cases peuvent être cochées)* :

Dirigeant Volontaire | Joueur : Libre Futsal Entreprise Loisir

DERNIER CLUB QUITTÉ

Saison : Nom du club :

Fédération étrangère le cas échéant :

ASSURANCES

Je reconnais (ou mon représentant légal si je suis mineur) avoir pris connaissance, dans le document fourni en pages suivantes de cette demande ou ici <https://fff.fr/ele/ass/8000.pdf>, par ma Ligue régionale et mon club* :

- des garanties responsabilité civile, individuelle accidents et protection juridique « Intégrité des licenciés » dont je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût,
- de la possibilité d'y renoncer (à l'exception des garanties responsabilité civile) et des modalités pour y renoncer,
- de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires — *telles que présentées en pages suivantes* - (cocher obligatoirement l'une des deux cases ci-dessous) :

Je décide de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur.

Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées.

OFFRES COMMERCIALES

Je souhaite être informé(e) d'offres exclusives, sélectionnées pour moi, par la FFF

Je souhaite être informé(e) d'offres préférentielles de la part des partenaires officiels de la FFF

COORDONNÉES

Les coordonnées d'un demandeur dirigeant ou volontaire sont susceptibles d'apparaître sur les annuaires et/ou les sites internet de la FFF, des Ligues ou des Districts. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

LICENCIÉ MINEUR : AUTO-QUESTIONNAIRE MÉDICAL

Le certificat médical n'est pas obligatoire. Ce principe est applicable uniquement si la condition suivante est respectée :
- l'intéressé doit répondre au questionnaire de santé (<https://www.fff.fr/ele/las-li-min-2024-2025.pdf>) et attester d'une réponse négative à toutes les questions.

Dans le cas contraire vous devez fournir le certificat médical ci-dessous qui ne sera valable que pour la saison en cours.

Par la présente, le bénéficiaire et son représentant légal confirment avoir pris connaissance du questionnaire et attestent avoir* :

Répondu **NON** à toutes les questions ; *vaut autorisation de surclassement simple (dans les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF)*

Répondu **OUI** à une ou plusieurs question(s) ; *certificat médical ci-dessous à faire remplir*

CERTIFICAT MÉDICAL

Je suis signifié, Dr Pour les joueurs :

- présente l'absence de contre-indication médicale à la pratique du football :

- en compétition,

- en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure (2).

Pour les dirigeants :
- présente l'absence de contre-indication médicale à l'arbitrage occasionnel.

(1) Obligatoire. (2) Rayer en cas de non aptitude. (3) Le cachet doit être lisible en totalité (encrer noire souhaitée).

HONORABILITÉ DU DEMANDEUR SUSCEPTIBLE DE PARTICIPER A L'ORGANISATION DU CLUB

Le demandeur certifie ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certaines délits, ou être sous le coup d'une mesure administrative d'interdiction de participer, à quelque titre que ce soit, à la direction et à l'encadrement d'un club.

LICENCIÉ MINEUR : SIGNATURE

Le représentant légal autorise le bénéficiaire de cette demande à prendre une licence au sein de ce club dans les conditions énumérées dans le présent document (notamment celles relatives aux assurances) ainsi que la création d'un espace personnel.

Le représentant légal certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Représentant légal du demandeur :

Nom, prénom* :

Signature*

LICENCIÉ MAJEUR : AUTO-QUESTIONNAIRE MÉDICAL

Le certificat médical est valable pour une durée de trois saisons. Ce principe n'est applicable que si les deux conditions suivantes sont respectées pendant la période de trois saisons :
- l'intéressé doit conserver sa qualité de licencié d'une saison sur l'autre,
- l'intéressé doit répondre chaque saison à un questionnaire de santé (<https://www.fff.fr/ele/las-li-2024-2025.pdf>) et attester d'une réponse négative à toutes les questions.

Par la présente, je confirme avoir pris connaissance du questionnaire et j'atteste avoir* :

Répondu **NON** à toutes les questions

Répondu **OUI** à une ou plusieurs question(s) ; *certificat médical ci-dessous à faire remplir*

Dans tous les autres cas (ex : première demande de licence), vous devez faire remplir le certificat médical ci-dessous.

(1) certifie que le bénéficiaire, identifié ci-dessous,

Date de l'examen : / / (1)

Bénéficiaire (nom, prénom)

Signature et cachet (1)(3)

LICENCIÉ MAJEUR : SIGNATURE

Le demandeur certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Demandeur** :

REPRÉSENTANT DU CLUB : SIGNATURE

Je certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes et engagent la responsabilité du club.

Nom, prénom* :

Le* : / / Signature*

(*) Champs obligatoires.

Vos données sont collectées par la FFF comme responsable de traitement aux seules fins de gestion de votre demande de licence. Pour plus d'informations sur le traitement de vos données et sur vos droits, consultez notre Politique de confidentialité dédiée : <https://www.fff.fr/ele/lrgpd.pdf>

**FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR LE DROIT ET LA DIFFUSION
A L'IMAGE**

Je soussigné(e) (Nom et prénom)

.....

Majeur(e) Représentant légal Père : Mère :

Nom de l'enfant :

Adresse :

.....

.

Code Postal : Ville :

Autorise le club d'**INTERFOOT 78**, situé au Stade Alain Polaniok rue de Chantereine 78711 Mantes la Ville, à me photographier et me filmer dans le cadre des différents événements que le club organise (entraînements, compétitions, etc. ...)

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de mon image dans le cadre de la promotion du club, notamment sur le site internet du club, la page Facebook ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés du club.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre d'Interfoot 78 qui trouverait son origine de l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protections des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des majeures ou des parents ou des représentants légaux d'un mineur pour cette utilisation. Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement).

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter la personne majeure ou votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer votre visage. Aussi nous vous serions reconnaissant de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

- J'autorise le club d'Interfoot 78 à me prendre en photo et à me filmer.
- Je refuse que le club d'Interfoot 78 me prenne en photo et me filme.
- J'autorise le club d'Interfoot 78 à prendre en photo et à filmer mon enfant.
- Je refuse que le club d'Interfoot 78 prenne en photo et filme mon enfant.

Date et signature du majeur(e) ou des parents ou des représentants légaux : (précédée de la mention lu et approuvé)

REGLEMENT INTERIEUR D'INTERFOOT 78

Signer une licence, c'est s'engager en tant que joueur, dirigeant ou entraîneur à respecter l'Ethique du football en général et les règles particulières du club (définies par le comité directeur d'Interfoot 78).

Le football est un sport collectif où chacun apporte ses propres valeurs individuelles. Ainsi, chacun représente le Club et doit en donner une bonne image par un comportement exemplaire autant sur le terrain qu'en dehors.

Afin de pratiquer le football au sein du club, tout licencié doit avoir :

- Pris connaissance et respecter les Statuts et le règlement intérieur du club.
- Acquitté 70% du montant de la cotisation avant toute participation à une rencontre officielle.
- Honoré la traditionnelle et obligatoire visite médicale quand cela s'avère nécessaire.

Tous les adhérents au club d'Interfoot 78 à quelque titre que ce soit : joueurs et dirigeants, sont tenus de respecter le règlement intérieur du club disponible sur le site internet du club.

ARTICLE 1 – JOUEURS ET DIRIGEANTS

Chaque adhérent s'engage à honorer sa convocation et à être à l'heure prévue sur la convocation pour les matchs ainsi que pour les entraînements. En cas d'empêchement il doit en avvertir l'entraîneur et/ou les dirigeants le plus rapidement possible.

Tout joueur doit accepter les contraintes imposées par les compétitions dans lesquelles le club est engagé.

La tenue du joueur doit être adaptée à la pratique du football : chaussures adaptées pour chaque type de terrains, protège-tibias et ne doit pas constituer de danger pour lui et envers ses co-équipiers (montres, bagues, bracelets). Le joueur s'engage également à ramener sa paire de chaussettes et son short lors des matchs officiels.

ARTICLE 2 : Cotisation

Le paiement de la cotisation est obligatoire pour participer aux matchs officiels et aux entraînements. En ce qui concerne les entraînements aucun joueur non adhérent ne sera accepté après le 30 novembre. Tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation ne pourra pas jouer après la date décidée par le comité directeur.

Tout joueur ou dirigeant désirant quitter le club en fin de saison devra être à jour de sa cotisation. Dans le cas contraire, une opposition sera faite par le club.

Tout joueur ou dirigeant n'étant pas à jour de sa cotisation ne pourra renouveler la saison suivante qu'après avoir réglé sa cotisation due ainsi que celle de la nouvelle saison. Dans le cas contraire, une opposition sera faite par le club.

Comme énoncé dans les Statuts (article 15) consultables au siège du club et sur notre site internet, le club se réserve en ultime recours le droit de porter plainte contre un adhérent pour un non-paiement de licence (article 2224 du code Civil).

ARTICLE 3 : Respect des personnes et des biens et sanctions

Chaque adhérent s'engage à respecter les adversaires, les arbitres et leurs décisions, les spectateurs ainsi que tous les autres adhérents du club.

Chaque joueur s'engage à respecter les choix du président, des dirigeants, de l'entraîneur (composition de l'équipe, tactique de jeu...), et du capitaine sur le terrain. Il ne faut pas hésiter à dialoguer avec les dirigeants, l'entraîneur ou le capitaine en cas de soucis.

Tout manquement à la morale, à l'éthique ou à l'image du club sera sanctionné.

Les matériels, moyens et équipements mis à la disposition des joueurs doivent aussi être respectés.

L'ensemble du groupe est responsable du matériel utilisé lors des entraînements et des matchs (nombre de ballon notamment). L'aide à la mise en place et au rangement après les séances incombe à l'ensemble des participants.

Il doit respecter le matériel et les locaux de notre club ainsi que ceux des autres clubs (nettoyer les chaussures à l'extérieur, ramasser les bouteilles d'eau, de shampoing...)

Chaque adhérent s'interdit de formuler des critiques à l'égard des arbitres, de ses co-équipiers ou des joueurs de l'équipe adverse. L'entraîneur et le capitaine sont les seules habilités à juger de l'opportunité d'une intervention.

Tout adhérent pris en flagrant délit de vol ou de dégradation dans l'enceinte du stade sera immédiatement exclu de toutes activités au sein du club pendant une ou plusieurs saisons.

Toute entrave au bon fonctionnement du club, toute faute dûment constatée (vol, indiscipline, racisme, extorsion...) seront sanctionnées par un avertissement, une suspension, une exclusion ou une amende pécuniaire.

Une procédure judiciaire pourra être engagée en dernier recours.

Les joueurs ou dirigeants pourront être sanctionnés par une amende pécuniaire ou administrative (suspension interne) en cas de cumuls de cartons jaunes ou rouges pour des fautes volontaires ou gestes déplacés. Le barème sera consultable sur le site du club.

Tout carton pris pour contestation d'arbitrage ou pour acte d'antieu flagrant sera sanctionné.

La décision pourra être prise par le responsable direct qui en fera part à la commission de discipline du club. Celle-ci statuera sur la ou les sanctions à prendre.

ARTICLE 4 : Déplacements (voitures personnelles).

Pour les matchs à l'extérieur un point de rendez-vous sera communiqué en même temps que la convocation afin d'être au complet et à l'heure chez l'adversaire. Les déplacements se feront avec les voitures personnelles. Afin de limiter le nombre de voitures le covoiturage est fortement recommandé dans la mesure du possible. Les coachs décideront eux-mêmes du délai de réponse lors des convocations. Passé une certaine heure et sans réponse d'un convoqué les coachs pourront convoquer un autre joueur à sa place. L'adresse du match sera également transmise dans le groupe WhatsApp et affichée sur le site web du club. Les personnes souhaitant se rendre par eux-mêmes devront prévenir en temps et en heure.

ARTICLE 5 : Le tabac

Il est interdit de fumer dans les locaux du stade et autour de celui-ci pour tout joueur ou dirigeant en tenue de jeu.

Votre Président

Nom et Signature du joueur et/ou des responsables légaux

Précédé de la mention lue et approuvé